Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 035-213503402-20260618-260610-DE

COMMUNE DE TREFFENDEL
35380 TREFFENDEL

TREFFENDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 18 juin 2026

Membres afférents au conseil municipal	:	15
Membres en exercice	:	15
Membres qui ont pris part à la délibération	:	15
Date de la convocation	:	12 juin 2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le	:	23 juin 2026
Date d'affichage	:	23 juin 2026

Délibération N° 26-06-10

L'an deux mille vingt-six et le 18 juin à 20 heures 00
Le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu « salle du conseil municipal » mairie – 23 rue de Haute-Bretagne 35380 TREFFENDEL, sous la présidence de Mme Michèle RAULLINE, Maire.

Présents : M. RAULLINE, C. BANCHEREAU, M. LACAZE, S. BERTIN, C. DUBOIS, A. LE NET, M. GUERANGER, L. BEAUGÉ, E. CAILLER, C. THOMAS, C. PEDRONO, B. MAROUSSIE, F. GERMAIN, P. RIVALAN.
Excusés : F. PERRIER. (Procuration à M. LACAZE)

Secrétaire de séance : F. GERMAIN

Objet de la délibération :
Travaux de busage « la Haute Ville »

Mr Serge BERTIN, 3ème adjoint au Maire en charge de la voirie, présente au conseil municipal les propositions de la commission « voirie », au sujet des travaux de busage au lieu-dit « La Haute Ville ». Il précise que ces travaux sont nécessaires afin de favoriser l'écoulement de l'eau.
L'entreprise Lorandel et l'entreprise Drouet TP ont été sollicitées pour la présentation d'un devis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :
-de retenir le devis de l'entreprise Drouet TP pour un montant de 3 0705.60 € TTC pour la réalisation des travaux de busage du lieu-dit « La Haute ville ».
- d'autoriser Mme le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Pour extrait certifié conforme,
A Treffendel,
Le 18 juin 2026

M. RAULLINE,
Maire,

MAIRIE DE TREFFENDEL (I.-et-V.)